



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vin

Question écrite n° 63973

Texte de la question

M. Jean-Charles Taugourdeau appelle l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur le chiffre d'affaires vrac des vins de table et de pays qui, en cette fin 2009, apparaît en recul de 9 % par rapport à 2007-2008, alors que les prix en grande distribution ont pour leur part progressé de plus de 14 %. Aussi, il souhaiterait connaître son sentiment sur la mise en place d'un observatoire des prix et des marges de tous les opérateurs, de la production jusqu'à la distribution, comme cela existe dans d'autres filières.

Texte de la réponse

La situation actuelle des marchés agricoles, particulièrement volatils depuis deux ans, montre avec beaucoup d'acuité que l'équilibre des relations entre producteurs agricoles, industriels et distributeurs reste un sujet sensible. Tous les acteurs de la chaîne agricole et alimentaire souhaitent l'instauration d'une plus grande sérénité dans ces relations. Le Gouvernement mène une action déterminée pour apporter les réponses les plus adaptées aux problématiques soulevées par la formation des prix alimentaires. L'observatoire des prix et des marges permet d'étudier, à partir de données objectives, la situation et l'évolution des prix de différentes familles de produits alimentaires de consommation courante, en vue de garantir une meilleure transparence des prix au cours des transactions. Ses travaux ont été accélérés et renforcés. Les résultats sur la viande porcine, le lait et les produits laitiers et les fruits et légumes frais ont été publiés tout au long de l'année 2009 et sont régulièrement mis à jour. Ces travaux se poursuivent en 2010 par le lancement d'une nouvelle étude sur la filière viande bovine. Le secteur des vins fait l'objet d'interrogations de la part des professionnels, au vu des prix en grande distribution dont l'évolution ne semble pas toujours en relation avec les coûts de production des viticulteurs. Il appartient au comité de pilotage de l'observatoire des prix et des marges de décider de la programmation de ses prochains travaux et, le cas échéant, de la manière d'aborder le secteur des vins qui nécessitera une approche différenciée, compte tenu des spécificités des différentes filières qui le composent.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Taugourdeau](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63973

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11010

Réponse publiée le : 19 janvier 2010, page 536